

Image not found or type unknown



Portail commun entre 2 propriétaires

Par **Lilou lizouille**, le **19/03/2020** à **19:03**

Bonjour

je suis propriétaire d'une maison pour accéder à celle-ci je suis dans une voie sans issue avec un portail commun d'accès à ma propriété et à celle de l'autre propriétaire il s'agit d'une parcelle d'accès en copropriété. Je souhaite faire réparer le portail qui est cassé car j'habite sur cette propriété contrairement à l'autre propriétaire qui loue sa parcelle pour y mettre des poneys. Je veux pour ma sécurité et celle de mon bien être clôturé. Y a-t-il un texte de loi obligeant l'autre propriétaire à payer la réparation avec moi.

Merci de votre aide

cordialement